

Administrateurs présents : Eric Bernard, Bérangère Graillot, Thierry James Facquer, Sylvie Gauthier, Patrick Henriot, Eric Meunier, Fabienne Ranc, Jean Pierre Vaude, Marie-Claude Barnay, Olivier Barré, Vincent Chauvet, Jacques Bouchot, Eric Marchand, Véronique Pacaut, Pascale Plaza, Emmanuel Roucher, Pascale Demeuzois, Isabelle joly, Alain D'Anglejan, Yolande Fleche

Administrateurs excusés : Corinne Jeannot, Marianne Bakker, Corinne Perraudin, Daniel Petit, Xavier Duvignaud, Michaël Guijo, Emile Leconte, Cathy Nicolao, Sarah Pignolet de Fresne, Monique Raux, Patrick Ryon, Aurore Combaret Claire, Anne Marie Chesneau, Anatole Sagot

Invités : Pascal Mouche DGS CCGAM, Pierre Moncharmont DGA CCGAM

Pouvoirs :

- Emile Leconte donne pouvoir à Marie-Claude Barnay
- Corinne Perraudin donne pouvoir à Pascale Demeuzois
- Yolande Fleche donne pouvoir à Jacques Bouchot
- Alain d'Anglejan donne pouvoir à Bérangère Graillot
- Anatole Sagot donne pouvoir à Olivier Barré

Le quorum est atteint. Le conseil d'administration peut délibérer valablement

Ordre du jour :

- Introduction
- Approbation du Procès-Verbal du CA du 16/04/2021
- Arrêté des comptes 2020
- Proposition du budget prévisionnel 2021
- Réflexion sur les adhésions
- Mise en place des commissions de travail
- Intervention de Thierry James Facquer
- Questions diverses

1. Introduction

Monsieur Jean-Pierre Vaude, Président de l'office de tourisme du Grand Autunois Morvan ouvre la séance en faisant lecture de l'ordre du jour.

2. Approbation du procès-verbal du CA du 16 avril 2021 .

Monsieur le Président présente PV du CA du 16/04/2021 et le met au vote.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3-Arrêté des comptes 2020

Thibault Breuillé, Directeur de L'Office de Tourisme prend la parole pour présenter les comptes de l'année 2020. Cette année 2020 a été très particulière dans le monde du tourisme. Ce secteur a été fortement impacté par la crise de la covid-19 et l'office a accusé une chute importante de son chiffre d'affaires et de sa fréquentation due à une fermeture durant 3 mois : avril, mai et novembre. Le service « groupe » est le plus fortement impacté par cette crise avec une perte du chiffre d'affaires de 85% comparée à 2019. Heureusement cette tendance a été compensée par une baisse importante des charges de fonctionnement de l'association. Une rentabilité plus importante est également constatée sur les mois d'ouverture comparée à l'année 2019. Ces baisses ont pour conséquences d'avoir une économie de budget et donc un excédent exceptionnel pour cette année 2020 de 68 000 euros ainsi qu'une trésorerie convenable pour 2020 compte tenu de la situation. On note également une réduction de la masse salariale en 2020 ce qui entraîne une diminution des charges salariales et une capacité d'auto-financement satisfaisante.

En conclusion, malgré le contexte extraordinaire de cette année, l'office de tourisme du Grand Autunois Morvan a su se montrer efficace pour les touristes souhaitant découvrir notre région. Cette hausse de fréquentation sur les mois d'ouverture nous pousse à croire que cette tendance est en passe de s'accroître durant les prochaines années.

Monsieur Tramoy, comptable, présente le rapport du commissaire aux comptes et certifie sans réserve que les comptes annuels sont fidèles et réguliers par rapport à l'activité de l'Office de tourisme.

Vote à l'unanimité de l'arrêté des comptes 2020 de la part du conseil d'administration.

4-Budget prévisionnel 2021 / 2022/ 2023

Thibault Breuillé, Directeur de l'Office de tourisme commence la présentation du budget prévisionnel pour les années à venir. Cette année 2021 est marquée par la reprise des activités touristiques. Les touristes ont besoin d'évasion et de grands espaces. C'est pour cela que nous espérons une hausse des ventes pendant les prochaines années. Les produits proposés à la vente sont pour la plupart fixés sur un taux de marge de 30 %. L'office de tourisme favorisera désormais le dépôt-vente afin de limiter les stocks et ainsi proposer plus de produits différents afin de mettre en avant l'échantillonnage de la production locale. Les activités de production constituées des billetteries et des différentes prestations packagées seront de nouveau proposées à la vente et vont évoluer avec un taux de marge plus important. L'activité billetterie pour l'année 2021 sera bouleversée par l'absence de certaines manifestations importantes telles qu'Augustodunum qui rapporte habituellement plus 5 000 euros de bénéfice à l'association. Avec la reprise des ventes de cette billetterie en 2022, on constate un rééquilibrage basé sur les chiffres de 2019. Les charges externes sont en augmentation dues à des actions de communication de L'Office de tourisme plus importantes. Ces actions vont permettre de garder un office dans l'air du temps, compétitif et efficace dans son rôle de promotion du territoire et des acteurs locaux. Les charges de personnels sont également en augmentation car un gros changement a été effectué dans l'équipe de l'Office de Tourisme. En 2021 l'association recrute 4 CDI (direction/ conseillère en séjour/ communication et numérisation/ commercialisation). L'Office renforce également son équipe durant la saison touristique avec 3 saisonniers pour 2021. A la rentrée, un appui du service numérique sera mis en place grâce à l'ouverture d'un poste d'alternance avec un étudiant en BTS/Master numérique. Les prévisions restent prudentes compte tenu du manque de visibilité. Malgré tout, l'office croit à une forte reprise et ne néglige pas les actions de communication et de commercialisation primordiales.

Concernant les subventions allouées à l'office, elles se voient augmenter pour revenir à un niveau équivalent à 2019, principalement dues à une meilleure récolte de la taxe de séjour grâce au nouveau système de collecte mis en place par la CCGAM.

Interventions :

Marie-Claude Barnay (Présidente de la CCGAM) : pointe la formule basse des recettes liées à la cotisation des adhérents.

Sylvie Gauthier (Directrice de l'Espace St Ex.) : fait remarquer que le montant de la subvention est déjà voté par la CCGAM. D'autre part, elle ajoute qu'une aide du Département 71 peut être mobilisée dans le cadre de recrutements.

5. Réflexion sur les Adhésions

Début de préparation des packages d'adhésions pour inciter les sociaux-pro à participer davantage à la vie de l'association. Réflexions sur les adhésions déjà mises en place sur d'autres offices de tourisme.

Intervention du conseil : « *Réflexions sur différents types de packages selon les prestations proposées telles que WEEBNB pour les hébergeurs.* »

Vote à l'unanimité des ressources associatives de la part du conseil d'administration.

6. Mise en place des commissions de travail

Monsieur le président, Jean-Pierre Vaude propose de mettre en place des commissions de travail dans le but de faire participer les membres du CA dans la vie de l'association. La première commission sera consacrée à l'organisation du salon « Respirez à Autun ». La seconde portera sur la mise en place des nouvelles adhésions afin de répondre au mieux aux attentes de nos adhérents.

7. Intervention de T.J Facquer

1-Gouvernance

Monsieur Facquer commence son intervention et s'interroge sur la meilleure façon de régler les problèmes internes de l'association. Il propose plusieurs méthodes, pour ce faire :

- A- Gouvernance entre L'OT et le CA, le bureau consulte le CA dès qu'un problème se pose. Le CA débat et choisit une solution et demande au bureau de l'appliquer afin d'éviter les dérives. Cette solution pourrait augmenter le délai de prise de décision
- B- Gouvernance interne de l'OT, le bureau prend les décisions et présente les résultats au CA qui les approuve ou non. Cette décision faciliterait les prises de décisions.

Monsieur Facquer met en avant un problème au sein du bureau et reproche à certains membres d'être trop impliqués dans la direction de l'association.

Intervention de Monsieur le Président : « Cette décision doit être prise en amont. Réflexion sur la création d'une commission. Risque de dispersion et de débats qui s'éternisent. Réflexions sur une charte de la gouvernance associative. »

La mise en place des commissions de travail sera faite afin de faire participer les membres du CA à la vie de l'association.

2- Rencontre des anciens employés

Monsieur Facquer continue son intervention en expliquant sa rencontre avec les anciennes employées de l'office, afin de comprendre ce qui a pu les pousser à demander leurs ruptures conventionnelles de contrat : « Qu'est-ce qui dans le fonctionnement récent de l'office du tourisme, vous a amené à vouloir en partir ? »

Le point le plus important qui a été soulevé par les anciennes employées se cristallise sur les dysfonctionnements des derniers mois renforcé par un sentiment d'incohérence de ligne couplé à une déconsidération du personnel. Pour les anciennes employées, le nouveau mode de fonctionnement se traduit par un rejet du passé et un duo président / vice-présidente qui manque de connaissance sur le monde du tourisme. Pour elles, la mission de l'office de tourisme sur l'ensemble du territoire est trop souvent oubliée avec une trop grande centralisation des offres sur Autun.

Elles soulignent également un refus de collaboration interne et externe qui a bloqué la communication et a poussé à ces ruptures conventionnelles. La concentration des pouvoirs sur une seule personne a été le seul souci notable sur le côté associatif de la structure. La crise sanitaire a également beaucoup impacté le moral de l'équipe par un relâchement d'un management de proximité.

Interventions des membres du conseil d'administration : « Monsieur Facquer vous ne prenez pas en compte le vécu passé des employées ». « Vous instruisez à charges sans prendre en considération les points de vue de la totalité des protagonistes ».

8. Questions diverses :

Néant.

Après la clôture du débat, Jean-Pierre Vaude président de l'association lève la séance du conseil d'administration.

Le secrétaire de l'Office de Tourisme

M. Olivier BARRÉ

